

Les objectifs transversaux du PADD reformulés par le Bureau d'étude suite aux débats en GPC

LEGENDE : en noir = issu des ateliers habitants / en vert = texte fortement reformulé ou ajouté

1/ Favoriser une vie quotidienne de proximité, conviviale, solidaire et destinée à toutes les générations

- 1- Développer des lieux et des équipements permettant l'accueil, la rencontre et la convivialité
- 2 - Préserver la proximité entre les espaces publics et l'habitat, dont la rivière Drôme et ses abords
- 3 - Favoriser la proximité de l'habitat et des services, commerces et équipements
- 4 - Renforcer et sécuriser les déplacements doux quotidiens, en facilitant l'accès aux services, équipements, commerces, espaces de sports et de nature.
- 5 -Favoriser des formes urbaines facilitant la convivialité et l'accueil de tous
- 6 - Conserver des zones fertiles pour des cultures vivrières et des jardins partagés à proximité du bourg

2/ Conforter le dynamisme et l'attractivité de la commune

- 1- Renforcer l'économie locale et maintenir un centre-bourg attractif
- 2 - Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et à ses abords afin prendre en compte la demande saisonnière de stationnement et ainsi de garantir l'attractivité du coeur de village.
- 3 - Faciliter les liaisons avec l'extérieur du territoire

- 4 - Protéger et valoriser l'ensemble des espaces agricoles, support d'activité économique importante du territoire communal
- 5 - Valoriser le potentiel touristique en complémentarité avec les activités existantes et le respect du cadre de vie.
- 6 - Intégrer les projets d'équipements intercommunaux
- 7 - Favoriser l'accès aux nouvelles technologies

3/ Maîtriser l'habitat pour un village accueillant et à taille humaine

- 1- Adapter le potentiel d'accueil de nouveaux habitants à la taille de la commune, à son caractère rural, et aussi à ses besoins en services, commerce et équipements
- 2 - Promouvoir un développement urbain peu consommateur d'espace, axé sur la réhabilitation, le renouvellement urbain et la sobriété foncière et optimiser les potentiels d'accueil de nouveaux logements dans l'urbanisation existante
- 3 - Développer une offre de logements adaptés à une diversité du public

4/ Dynamiser et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune

- 1- Mettre en valeur la structure paysagère spécifique
- 2 - Favoriser les activités contribuant à l'entretien des paysages, dont l'agriculture, le pastoralisme, la sylviculture.
- 3- Préserver l'aspect naturel de la rivière Drôme, de ses affluents et de ses abords, notamment la trame verte en bord de Drôme.

4- Mettre en valeur l'organisation urbaine traditionnelle, le patrimoine bâti remarquable et ordinaire, dans ses diversités (centre-bourg, maisons de village, anciennes fermes, cabanons, canaux, bélière...)

5 - Assurer l'intégration des constructions dans le paysage, en terme de localisation, de formes urbaines et d'intégration architecturale

5/ S'engager dans la transition écologique et énergétique

1- Préserver les ressources et les milieux naturels

2- Prendre en compte les risques naturels et les nuisances environnementales

3 - Favoriser un habitat et des constructions économes en énergie

4 - Favoriser des moyens de productions d'énergie écologiques, renouvelables, diversifiés et locales tout en prenant en compte le contexte paysager et patrimonial.

5 - Améliorer la gestion de l'usage de la voiture et développer les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

6- Améliorer l'autonomie alimentaire

7- Adapter la végétation aux enjeux environnementaux (enjeux thermiques, de biodiversité, de limitation de l'imperméabilisation, etc.)